



Afin de soulager le collège de Tournon, qui accueille actuellement des collégiens drômois et de rendre la carte scolaire plus cohérente, le Département de la Drôme a fait le choix de construire un nouveau collège à Mercurol-Veaunes.

Outre le collège d'une capacité de 750 élèves le projet, d'un montant total de **35 M€**, intègre un gymnase, un plateau sportif, ainsi que les aménagements des abords (voirie, aire de bus, parking). En réponse aux enjeux environnementaux actuels, l'utilisation du bois a été privilégiée. Il est utilisé comme matériau structurel massif, avec des murs à ossature en bois des Alpes. L'isolation en laine de bois renforcée, le chauffage par géothermie et les 500 m² de panneaux photovoltaïques permettent au collège de remplir les conditions d'un bâtiment à Haute qualité environnementale (HQE).

Deuxième collège construit sur la base du référentiel « collège de demain » élaboré par le Département de la Drôme en 2017 en concertation avec les équipes pédagogiques, les collégiens et leurs parents. Cet établissement offre une configuration particulière, qui vise à considérer l'ensemble du site comme lieu d'apprentissage et à favoriser l'autonomie des élèves. Les travaux ont débuté en novembre 2021 et se sont terminés à l'été 2023. L'établissement a ouvert ses portes lors de la rentrée 2023.

## **SOMMAIRE**

EN CHIFFRES

2

HERMITAGE D

UN COLLÈGE À
HAUTE QUALITÉ
ENVIRONNEMENTALE







### Marie-Pierre MOUTON Présidente du Département de la Drôme



« Nous avons fait de la jeunesse une des priorités de notre mandat. En tant que collectivité en charge des collèges, notre rôle est d'offrir les meilleures conditions d'études possibles à nos jeunes. Après Saint-Donat-sur-l'Herbasse l'année dernière, nous ouvrons un deuxième établissement en deux ans, avec le collège départemental de l'Hermitage à Mercurol-Veaunes.

Cette construction est l'aboutissement de nombreuses années de travail, débutées par une concertation avec les partenaires de l'éducation en collège (élèves, communauté éducative, parents, services du Département...). L'utilisation massive du bois, un chauffage en géothermie et l'installation de panneaux photovoltaïques illustre l'exemplarité environnementale du Département dans la conduite de ses chantiers et la réalisation des constructions neuves.

Cet investissement de **35 M€** est un engagement fort du Conseil départemental pour la jeunesse. Avec une construction qui répond aux enjeux environnementaux, éducatifs et de confort actuels, le résultat est à la hauteur de nos attentes. Longue vie à ce nouveau collège départemental de l'Hermitage de Mercurol-Veaunes! »

Édité par: DÉPARTEMENT DE LA DRÔME Hôtel du Département 26 avenue du Président Herriot 26026 Valence Cedex 9

Réalisation: Département de la Drôme septembre 2023

# - CHIFFRES CLÉS



420 ÉLÈVES
POUR L'ANNÉE
SCOLAIRE 2023-2024

7000 m<sup>2</sup>
DE SURFACE



500 m<sup>2</sup>
DE PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES

170 GENERALLÉS

**1316**BOTTES DE PAILLES
POUR L'ISOLATION
DU GYMNASE

1 aire de bus permettant d'accueillir 10 véhicules et un parking de 110 places



# **HERMITAGE**

Le nouvel établissement porte le nom de l'Hermitage en référence aux collines qui font la renommée des paysages et du vignoble éponyme. Zone reconnue pour son patrimoine et son terroir exceptionnel, l'Hermitage tient son nom du chevalier Henri-Gaspard de Sterimberg qui, de retour de croisades, se serait retiré près de la chapelle de l'Hermitage pour y faire repentance. Si chacun connaît l'appellation prestigieuse des côtes du Rhône septentrionales, l'Hermitage est aussi et avant tout une partie de notre département qui, par la beauté de ses paysages, participe au rayonnement et à l'attractivité de la Drôme.





Acteur majeur des transitions, le Département de la Drôme applique une conscience environnementale forte à l'ensemble de ses politiques, en particulier les nouvelles constructions.

Pour ce chantier, la formule « consommer moins et mieux » a fait office d'adage dans toute la démarche. Afin de répondre aux objectifs environnementaux, des matériaux biosourcés ont été utilisés (bois, chanvre, ouate de cellulose...). Le bois a été employé comme matériau structurel massif. Tous les murs à ossature bois sont fabriqués à partir de bois des Alpes, l'isolation est en laine de bois.

L'exigence de qualité de ces matériaux permet d'obtenir une isolation très performante et un bâtiment à Haute qualité environnementale (HQE). Les apports des 500 m² de panneaux photovoltaïques suffiront à fournir l'énergie nécessaire à la consommation du bâtiment, et même un peu plus. Le collège n'est pas en autoconsommation, car il ne consomme rien pendant certaines périodes, c'est donc un revendeur net d'électricité d'énergie à EDF.











## LE BOIS ET LA PAILLE EN CHIFFRES

**663 m<sup>3</sup>**DE BOIS DONT 200 M<sup>2</sup>
DE BOIS DES ALPES

1316
BOTTES DE PAILLES
POUR L'ISOLATION
DU GYMNASE

Le collège est équipé d'une plateforme de gestion technique qui permet, grâce à des sondes d'ambiances, d'adapter au mieux les consommations au besoin. Des éclairages Led ont été installés dans tous les locaux pour réduire les consommations d'énergie. Une ventilation double flux est installée dans chaque classe avec des sondes de CO<sub>2</sub> pour assurer une qualité d'air optimale.

Ces choix d'investissements sont destinés à réduire les coûts ultérieurs d'exploitation et de maintenance.





# De nouveaux espaces d'apprentissages

La construction de ce collège s'appuie sur un travail de concertation pour définir un « référentiel du collège de demain », en lien avec tous les partenaires de l'Éducation en collège.

Ce collège de demain s'appuie sur des espaces innovants plus ouverts et plus mutualisables. L'élément central est le grand hall ouvert d'un côté sur des espaces « animés » (foyer, restaurant, salle polyvalente) et de l'autre sur le Centre de Connaissance et de la Culture qui regroupe des espaces de lectures et de travail en groupe. Les classes sont spacieuses, lumineuses et équipées de matériels innovants (vélo bureau, tableaux et chaises modulables), dans une configuration est adaptée aux nouveaux usages.

Le Département a équipé l'ensemble du nouveau collège avec du mobilier majoritairement neuf. La dépense totale s'élève à 953 000 €, dont 367 282 € de mobilier y compris pour la restauration, 232 773 € d'équipements numériques, 171164 € d'équipements pédagogiques (pour les sciences notamment), 55 275 € d'équipement pour l'EPS. Le choix des équipements a été conduit en étroite collaboration avec la nouvelle équipe de direction. Seul le foyer n'est pas équipé, afin d'entreprendre à la rentrée une concertation avec les collégiens pour le choix des équipements.







Mobilier pédagogique innovant à disposition des collégiens. Ici au collège de Saint-Donatsur-l'Herbasse.

### Un collège « apprenant »

En lien avec les compétences de chef de file des Solidarités humaines et de l'insertion professionnelle du Département, le collège revêtira une dimension « apprenante » supplémentaire.

Dans le cadre d'une expérimentation, la collectivité a en effet fait le choix de confier les missions d'entretien et d'aide à la restauration à une entreprise d'insertion. Le Département ambitionne ainsi, dans le cadre de la stratégie « L'emploi d'abord », de se positionner comme une école de formation interne, pour accompagner les publics en insertion vers l'emploi par la formation et le travail. Les personnes formées au collège départemental de l'Hermitage pourraient, à terme, rejoindre d'autres collèges du Département ou mobiliser ces compétences pour d'autres emplois.

## NUMÉRIQUE

Suivant la transformation digitale de la société, le numérique occupe une place importante dans cette nouvelle construction.

Au total **170 ordinateurs** sont installés dans les différentes salles. Le collège comprend une salle informatique ainsi qu'un fablab équipé de 16 postes.

Le collège est le premier de la région Auvergne Rhône-Alpes à être équipé en écrans tactiles dans la totalité des salles de classe. Ces écrans reliés à l'ordinateur de l'enseignant favorisent l'interactivité et la pédagogie dynamique. Ils sont couplés à un tableau blanc pour conserver une surface d'écriture classique. Avec cet équipement, le collège collège départemental de l'Hermitage dispose d'une technologie de pointe pour la pédagogie.



# EN CHIFFRES



- 21 salles de classes banalisées
- **5** classes de sciences
- 2 salles d'art
- 1 classe ULIS intégrée
- 1 Fablab (salle informatique / salle d'expérimentation) également accessible de l'extérieur
- 170 ordinateurs installés au total
- 140 tablettes partagées
- 1 self participatif (zéro gaspi)
- 1 jardin pédagogique



# Gymnase et plateau sportif à la hauteur

De la même manière que le référentiel « collège de demain », un référentiel pour la pratique de l'Éducation physique et sportive a été co-construit avec les acteurs de l'éducation au collège et validé en mars 2018.

Le collège comprend un nouveau gymnase de 2500 m<sup>2</sup> avec une grande salle, une salle de convivialité, des espaces associatifs et une tribune de 300 places.

Le plateau sportif de 6000 m² compte une piste d'athlétisme de 200 m, une piste de saut, 4 terrains de basket et 2 de hand ainsi qu'un espace enherbé de 2000 m² pour les sports de lancer.







# Le montant total du projet atteint 35 M€, financés par

Soutenu par



Liberté Égalité Fraternité

## L'État pour 1,1 M€

DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES DÉPARTEMENTS



Le Département à hauteur de 31,4 M€



Arche agglo pour 1,1 M€

ABORDS, AIRE DE BUS, PARVIS ET ESPACES EXTÉRIEURS



### La commune de Mercurol-Veaunes pour 1,3 M€

LOCAUX MIS À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS ET TRIBUNES DU GYMNASE, PARTIE DU SELF DÉDIÉ À L'ÉCOLE DE MERCUROL-VEAUNE



L'Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie pour 100 000 €

POUR LE FINANCEMENT DU CHAUFFAGE PAR GÉOTHERMIE Le Département de la Drôme a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération y compris des travaux sur les abords du collège (aire de bus, parking, parvis...) effectués sur le domaine communal et financés par Arche Agglo.

Pour ce chantier, le Département a fait le choix d'utiliser une procédure de Marché global de performance. Cette procédure lie la conception, la réalisation et la maintenance autour d'objectifs mesurables, en particulier de termes de performance énergétique durant trois ans. À l'issue des consultations, c'est le groupement SPIE qui a été retenu.

#### MAÎTRISE D'OUVRAGE

Conseil départemental de la Drôme

**Véronique PUGEAT**, Vice présidente chargée de l'offre territoriale de proximité: de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la citoyenneté, de la jeunesse, de la culture et des sports.

#### CHEF DE PROJET BÂTIMENT

M. Laurent CROS / M. Guillaume FICOT

**CHEF DE PROJET UTILISATEUR** 

Mme Anne-Catherine LOMBART

CO-MAÎTRE D'OUVRAGE ARCHE Agglo

M. SAUSSET, Président

Commune de Mercurol-Veaunes

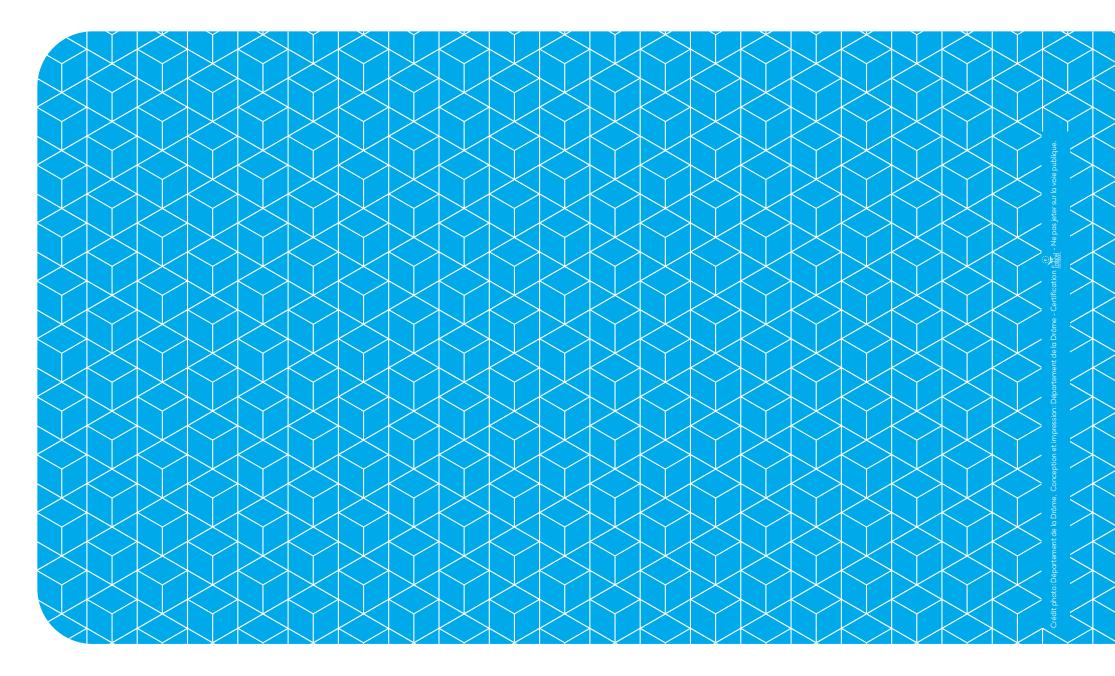
M. BRUNET, Maire

**Programmation** 

Cabinet Florès / M. THAON

#### **GROUPEMENT**

Mandataire / Spie
Architectes / MM CHABAL et BALLAY
Bureau Études / CET Ingénierie.
Maintenance / Alteci



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Yvan Guilhot - yguilhot@ladrome.fr 04 75 79 27 84 / 06 99 23 32 75 HÔTEL DU DÉPARTEMENT

26 Avenue du président Herriot 26026 Valence Cedex 9 Téléphone: 04 75 79 26 26

